

FEUILLETON du "FARCEUR."

LE CHAPEAU D'ESCARGOTS ET LA ROBE VENTRE DE BICHE.

Suite.

Ce disant, notre homme se met aussitôt en besogne. Le sac de papier est hors de service, son chapeau y suppléera; et d'un, et de deux, par la coquille, par le corps, par les cornes, il les saisit, il les ploage au fond de leur nouvelle prison, se remet en chasse, les traque, les poursuit sous les pieds, sur les genoux, sur les mollets, autour des mollets, le long des cannes, des parapluies, des cabas, des robes, des pantalons; ses bras, ses mains s'allongent, s'étendent à droite, à gauche, le chapeau s'emplit; mais à chaque fois qu'il y revient écrouer de nouveaux déserteurs, une nouvelle lutte s'engage sur le bord du chapeau, formidablement garni de nombreux bataillons, qui mettent à fuir toute l'activité que leur permet leur nature coulante, glissante et fourvoyante.

Les dames qui, d'abord, dans leur colère et leur effroi, n'avaient songé qu'à scerrer hermétiquement leurs robes autour de leurs jambes; les hommes, qui avaient glissé leurs pantalons dans leurs bottes, ne songent plus à garder leur sérieux; un fou rire s'empare de toute la voiture. Les femmes se pâment, les hommes se renversent; le conducteur s'abandonne à la protection de sa courroie, jurant que de sa vie il n'a vu une si grande mêlée de bêtes; le cocher ne sait que dire de ce remue-ménage, et peise un moment à fouetter ses chevaux vers Charenton (maison de fous aux environs de Paris). Deux minutes encore, et tout ce monde va devenir frénétique. La robe ventre de biche surtout avait une congestion de la rate, elle ne peut parler, elle ne peut crier: elle fait au conducteur un geste de la main, pour indiquer qu'elle veut descendre, se soulève de sa place, et saisit la courroie longitudinale pour mieux expliquer son intention; le conducteur, toujours ivre-sou, tire le cordon attaché au bras du cocher, de manière à le renverser de son siège; celui-ci, dans la plus grande colère, tire les rênes avec fureur, et fait reculer la voiture si brusquement que la robe ventre de biche, en ce moment toute droite dans la voiture, est culbutée par le contre-coup, et tombe à la renverse sur le chapeau d'escargots, qu'elle écrase, contenant et contenu.

Et voilà pourquoi comparaisaient avant-hier, devant M. le juge de paix, M. H. perruquier-coiffeur, réclamant sa coiffure et ses escargots détruits par le fait de mademoiselle D., et mademoiselle D., couturière, réclamant le dommage causé à sa robe de soie ventre de biche, par le fait des escargots et du chapeau de M. H.

Témoins ouïs de part et d'autre, M. le juge de paix a ren-

voyé les parties devant arbitres; pour, d'après leur rapport, juger ce qu'il appartiendra.

(Droit.)

LE DUEL DE FOLLEMÈCHE.

Piff.. paff..

Deux violents soufflets résonnent dans une des salles du café des "Quinze cents colonnes."

A la suite d'une longue discussion sur la politique, Polycarpe Follemèche a reçu une paire de soufflets.

Les deux adversaires échangent leur carte.

—Oh! vous n'avez pas besoin de me donner la vôtre, dit Polycarpe, car je suis allé plus de vingt fois chez vous pour vous réclamer les cinq louis que vous me devez.

—Les voici, je ne veux pas vous les devoir plus longtemps.

—C'est toujours cela de gagné.

Deux amis l'entraînent dans un coin du café.

—Nous sommes prêts, lui disent-ils à te servir de témoins.

—Comment!... je reçois deux soufflets, et il faut encore que j'expose ma vie?..

—L'honneur l'exige.

—A quelle arme veux-tu te battre?

—Quand on a été offensé comme je viens de l'être, je ne comprends qu'un duel. Nous nous battons au pistolet... Une seule arme sera chargée.

—Bigre! Comme tu y vas!... —Et l'on tirera au sort!

—Non... je garderai le pistolet chargé, puisque j'ai reçu deux soufflets.

—C'est impossible. Nous te ferons battre à l'épée.

—A trente pas?

—Nous n'avons pas envie de plaisanter, l'insulte est trop grave.

—Mais je ne sais pas tenir une arme.

—Nous allons te conduire chez un maître d'armes. La rencontre pourra n'avoir lieu que dans huit jours, afin que tu aies le temps d'apprendre à tenir une épée.

—Merci; je n'ai pas envie d'avoir une semaine d'insomnie.

—Viens toujours avec nous chez Bradacier; c'est le meilleur maître d'armes.

Il se rend chez le professeur d'escrime.

—Monsieur, dit-il, j'ai un duel et je voudrais tuer mon adversaire.

—Avez-vous déjà fait des armes?

—Jamais.

—Ah! voilà bien les hommes: ils viennent vous trouver au dernier moment. Placez-vous là devant moi.

—Vous ne me donnez ni veste ni masque?

—Nous ne prendrons même pas de fleurets. Je vais vous apprendre à rompre.. Tendez le bras... C'est cela. Chaque fois que votre adversaire fera mine de s'avancer vers vous, vous romprez; car le premier principe du

duel, est de savoir-fatiguer son adversaire. Quand il sera bien éreinté, vous fondrez sur lui.

—Excellente idée! Permettez-moi de vous serrer la main.

—Maintenant, je vous souhaite bonne chance.

—Combien vous dois-je pour cette séance?

—Je fais payer cinquante francs par leçon pour duel. Mais il faut aussi m'acheter ce manuel intitulé: "L'Art du Duel."

—Je tâcherai d'apprendre ce livre par cœur avant de me rendre sur le terrain.

—C'est dix francs.

—Je ne les regretterai pas si vos préceptes peuvent me servir. Voici ma carte. Vous pourrez désormais me compter au nombre de vos élèves.

Après son départ, arrive un monsieur, la redingote boutonnée jusqu'en haut.

—Vous avez un duel, lui dit Bradacier.

—Comment avez-vous deviné cela?

—Oh! j'ai l'œil...

—Oui, je me bats avec un monsieur que j'ai souffleté deux fois. J'ai été trop violent, je le reconnais, mais je croyais que cet animal là ne m'enverrait pas ses témoins. Il paraît qu'il veut se battre.

—Cela vous contarie?

—Oui, parce que je ne sais pas tenir une épée.

—Tous les mêmes.

—Ne perdons pas de temps. Il enlève sa redingote, et s'apprête à prendre un fleuret.

—Inutile de vous embarrasser de cette arme.

—Mais pour faire un assaut?

—Savez-vous seulement parler quarte?

—Non.

—Seriez-vous capable de faire un coupé dégagé?

—Je ne comprends rien à toutes vos expressions.

—Alors, fendez-vous.

—Vous dites?

—Fendez-vous.

—Bon!.. pense l'autre, il veut me demander beaucoup d'argent.

—Placez vous comme ceci.

—J'y suis.

—Chaque fois que votre adversaire marchera sur vous, reculez.

—Mais s'il ne s'arrête pas.

—Il arrivera un moment où il sera très-fatigué. Quand vous le verrez exténué, vous fondrez sur lui.

—Je vous comprends. C'est parfait. Continuons.

—Je n'ai plus rien à vous enseigner.

—Combien vous dois-je?

—Pour une leçon de duel, c'est cinquante francs. Mais je vous conseille d'acheter ce manuel que j'ai rédigé. Il est intitulé: "De l'Art du Duel." Ce livre coûte dix francs.

—Voici sixante francs. Et vous pensez que je pourrai toucher mon adversaire?

—Je n'en doute pas, à moins que l'autre ne soit trop fort; son nom, s'il vous plaît?

—Il s'appelle Follemèche.

—Un grand maigre?

—Oui.

—Ah! diable!

—Vous le connaissez?

—Non.

—Vous avez dit: Ah! diable!

—C'est à cause d'un coup de fleuret que j'ai reçu ce matin dans le jarret; et je souffre.

Le lendemain la rencontre a lieu.

Un des témoins croise les épées.

—Messieurs, dit-il en se mettant à l'écart, vous pouvez commencer.

Même immobilité.

—Ah ça! s'écrie un des témoins avec impatience, pourquoi restez-vous donc là comme deux grenouilles empaillées?

—Sapristi!.. se dit Follemèche, mon maître d'armes m'a bien enseigné ce que je devais faire, s'il avançait, mais il ne bouge pas.

—Morbleu!.. pense l'autre adversaire, Bradacier m'a recommandé de rompre s'il m'attaquait, mais il ne m'attaque pas!

L'attention très soutenue qu'ils prêtent tous les deux pour rester en garde finit par les fatiguer. De grosses gouttes de sueur tombent de leur front. Ils demandent dix minutes pour se reposer.

—Quels singuliers combattants! se disent entre eux les témoins.

Les adversaires se remettent en position.

—Ma foi! se dit Follemèche, je vais commencer par reculer; de cette façon, ça le forcera à avancer, et il se fatiguera.

L'autre se fait le même raisonnement, et tous deux partent à reculons, au grand étonnement des témoins.

Les adversaires ne s'arrêtent pas dans leur marche en arrière.

Ils ont chacun derrière eux un fossé qu'ils ne voient pas.. et tombent dedans.

Follemèche se démet le bras gauche et l'autre se foule le pied droit.

Les médecins reconnaissent l'impossibilité de laisser continuer le combat.

Les témoins se réunissent et déclarent que l'honneur est satisfait.

Le procès-verbal est rédigé dans un restaurant, où l'on fait un excellent déjeuner.

Follemèche porte un mois son bras en écharpe, et chacun de se dire en le voyant passer:

—C'est un crâne.

TRIBUNAUX.

LA PECHE AU CHAPEAU.

Deux gamins de quinze ans, Verjus et Maldant, comparaissent aujourd'hui devant la police correctionnelle, sous la prévention de vol d'un chapeau. Installés, le soir, dans la salle d'un marchand de vin, à l'entre-sol, ils s'amusaient à pêcher à la ligne les chapeaux des passants au moyen d'une longue ficelle

attachée à un bâton; et à l'extrémité de laquelle était fixée une espèce de harpon. Un brave bourgeois qui s'était vu enlever ainsi son couvre-chef, fit arrêter les deux maraudeurs. Ceux-ci furent renvoyés devant le tribunal pour cette espièglerie un peu risquée. Le propriétaire du chapeau est appelé comme témoin. Il faut avoir le diable au corps, dit-il, pour concevoir des imaginations comme celle-là.

Le président.—Expliquez au tribunal comment votre chapeau vous a été enlevé.

Le plaignant.—Je puis bien me vanter d'avoir eu souvent bien peur dans ma longue existence, mais jamais je n'ai eu une venette comme ce jour-là.

Le président.—Répondez donc à ma question. On vous a enlevé votre chapeau, n'est-il pas vrai? Comment vous a-t-il été pris?

Le plaignant.—D'une drôle de manière, allez..

Une fois déjà j'avais eu mon chapeau enlevé; mais c'était sur le pont d'Austerlitz, par un coup de vent.. au moins je savais à qui m'en prendre. Mais le soir en question, mon chapeau abandonna ma tête; je la lève, ma même tête, et je vois mon chapeau qui se balançait en l'air comme un parachute. Il faisait noir comme dans un sac à charbon, ce qui fait que je ne voyais rien, et que mes dents claquaient de frayeur. Enfin j'ai entrevu une main qui s'avancait pour saisir mon chapeau; j'ai crié à la garde, et on a arrêté ces deux garnements au moment où ils allaient se coiffer de mes déponilles.

Le président.—Verjus, c'est vous qui avez enlevé le chapeau du témoin, vous en convenez?

Verjus.—Oui, Monsieur; c'était pour lui faire une farce.

Maldant.—Bien sûr que nous ne voulions que lui faire peur.

Le plaignant.—Vous pouvez vous vanter de m'en avoir fait une fameuse!

Le président.—Vous pensez bien que nous ne croyons pas à cette prétendue plaisanterie.. Vous vouliez voler le chapeau.

Verjus.—Une mauvaise galette qui ne valait pas seulement six sous!

Le plaignant.—Oh! profanation! un chapeau superbe, que je n'avais que depuis deux ans.

Les père et mère des deux prévenus viennent les réclamer, et s'engagent à les surveiller de telle sorte qu'ils ne se livrent plus à cette pêche dangereuse.

Le tribunal acquitte les deux vagabonds, et ordonne qu'ils seront rendus à leurs parents.

FIN.

Entendu au tourni du Cooper Institute:

—Quelle est la passion qui survit au trépas?

—Dites, mais doucement.

—C'est celle du carambollage.

—???

—Parce que le mort que l'on conduit au cimetière rêve encore billard.

A la garde!